

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11602**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Sciences, Technologies, Santé. Mention Santé, Spécialité Métiers de l'Optique et de la Vision : Aspects scientifiques, techniques et commerciaux.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université, Recteur Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ces professionnels travaillent dans les domaines de l'optique et de la lunetterie, du montage à la gestion d'un point de vente.

Compétences ou capacités évaluées :

- * assembler et délivrer des équipements de correction optique à des personnes atteintes de troubles visuels selon la prescription médicale, la demande individuelle.
- * commercialise des articles (lunettes de soleil, étuis, instruments optiques, produits de conservation et de nettoyage...).
- * être capable de mesurer l'acuité visuelle et de déterminer la correction optique nécessaire à la personne.
- * examen de la vision et dépistage des défauts visuels
- * gérer des stocks
- * gérer des dossiers clients
- * être capable de coordonner une équipe (monteur, vendeur, opticien, personnel administratif,...).
- * être en mesure de diriger un ou plusieurs magasins d'optique.
- * être capable de comprendre un article de revue scientifique afin de suivre les avancées technologiques du métier (matériel et outils d'aide au diagnostic).
- * être capable de relayer les informations entre les ophtalmologues et les patients/clients.

Connaissances en :

- * connaissances approfondies en Contactologie & Optométrie
- * connaissances en Optique Physique, notamment sur les interférences, la diffraction, la polarisation, la photométrie ... de façon à mieux comprendre les interventions et mesures opérées dans les cabinets d'ophtalmologie
- * connaissances en neurosciences, principalement sur la manière dont le cerveau traite le signal du nerf optique et sur un certain nombre de pathologies
- * connaissances en marketing-vente
- * connaissances en gestion d'entreprise
- * connaissances en management des ressources humaines
- * connaissances en comptabilité
- * connaissances juridiques élémentaires
- * connaissances en langues et informatique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Opticien-Lunetier

Types d'emplois accessibles

- * monteur-vendeur-lunetier et examen de vue
- * opticien
- * responsable de magasin
- * opticien-optométriste
- * opticien cadre directeur technique
- * opticien gérant
- * responsable technique d'un point de vente optique

Codes des fiches ROME les plus proches :

J1405 : Optique - lunetterie

D1407 : Relation technico-commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette formation universitaire est validée par 60 ECTS.

La licence professionnelle s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Optique et Vision

- Marketing, Comptabilité
- Management des ressources humaines
- Optométrie, contactologie et basse vision
- Langues, Informatique et Ateliers
- Projet tuteuré
- Stage en entreprise

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Responsable de la Licence professionnelle Directeur du lycée ORT et son directeur des études
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Responsable de la Licence professionnelle Directeur du lycée ORT et son directeur des études
En contrat de professionnalisation	X	Responsable de la Licence professionnelle Directeur du lycée ORT et son directeur des études
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignant-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 articles R613-33 à R613-37

Journal Officiel de la République Française n°0192 du 20 août 2013

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (l'ORESIFE)

<http://www.unistra.fr/index.php?id=16932>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Strasbourg: www.unistra.fr

Site de la composante: www.physique-ingenierie.unistra.fr

[Site web de l'Université de Strasbourg](http://www.unistra.fr)

Lieu(x) de certification :

UFR de physique et ingénierie

3-5 rue de l'Université

67084 Stasbourg Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

F-67081 Strasbourg cedex

Historique de la certification :